

The President of the Security Council presents his compliments to the members of the Council and has the honour to transmit herewith, for their information, a copy of a **letter dated 24 April 2016 from the Permanent Representative of Morocco to the United Nations** addressed to the Secretary-General, and its enclosure.

This letter and its enclosure will be issued as a document of the Security Council under the symbol S/2016/383.

25 April 2016

ENGLISH TRANSLATION OF THE LETTER TO FOLLOW

The Permanent Mission  
of the Kingdom of Morocco  
to the United Nations  
New York



البعثة الدائمة للمملكة المغربية  
لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

L/99 /2016

New York, 24 Avril 2016

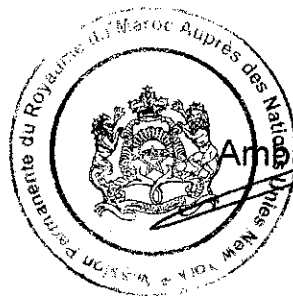
Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, la lettre qui vous est adressée par son Excellence Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, réitérant l'opposition catégorique du Royaume du Maroc à tout rôle ou implication de l'Union Africaine, dans la question du Sahara Marocain, ainsi que son rejet le plus ferme des tentatives répétées d'interférence de l'Union Africaine dans l'examen de cette question par le Conseil de Sécurité. (Une traduction non officielle de cette lettre, en anglais, est également, ci-jointe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler la présente lettre et son annexe, en tant que document officiel du Conseil de Sécurité.

En outre, je vous prie de bien vouloir faire circuler la présente lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée Générale, sous le point 30 de l'ordre du jour de la 70ème session, intitulé: rapport du Conseil de Sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.



Omar HILAËLE

Ambassadeur, Représentant Permanent

S. E. Monsieur Ban Ki-moon  
Secrétaire Général des Nations Unies  
New York



New York, le 24 Avril 2016

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez été destinataire d'une lettre du 16 Avril 2016, de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, concernant la question du Sahara Marocain.

A cet égard, le Royaume du Maroc voudrait vous réitérer son opposition catégorique à toute implication ou rôle de l'Union Africaine dans le dossier du Sahara marocain.

Le Royaume du Maroc exprime, une fois de plus, son rejet le plus ferme des tentatives répétées d'interférence de l'Union Africaine dans l'examen de la question du Sahara Marocain par le Conseil de Sécurité, notamment sa demande injustifiée et sans aucune base, d'une interaction entre son « Envoyé spécial », M. Joaquim Chissano, et le Conseil de Sécurité.

La position claire et ferme du Royaume du Maroc contre toute implication de l'Union Africaine dans le dossier du Sahara Marocain, a été portée à votre attention par lettre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en juin 2013, ainsi qu'à travers les lettres de la Ministre Déléguée aux Affaires Étrangères et à la Coopération, Mme Mbarka Bouaida, le 26 décembre 2013, du Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, les 9 juin et 1er juillet 2014 et de moi-même, le 6 Avril 2015.

Je saisis cette occasion pour vous rappeler les raisons légitimes de cette position du Royaume du Maroc :

- Le dossier du Sahara Marocain relève exclusivement de L'Organisation des Nations Unies depuis l'échec de l'Organisation de l'Unité Africaine dans la gestion de ce différend.

- Le processus de négociations pour parvenir à une solution politique mutuellement acceptable à la question du Sahara Marocain est mené sous les auspices exclusifs de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions successives du Conseil de Sécurité. Ce dernier ne confère, à juste titre, aucun rôle ou mandat, de quelque nature que ce soit, ni à l'Union Africaine, ni à son Conseil de Paix et de Sécurité, dans le processus onusien de négociations politiques.

- En cherchant à ressusciter des propositions et des plans considérés irréalisables par l'Organisation des Nations Unies, et enterrés par le Conseil de Sécurité, l'Union Africaine vise à faire échouer les efforts onusiens en cours pour résoudre ce différend régional.

- La crédibilité de l'Union Africaine dans le dossier du Sahara Marocain est compromise par sa position complètement à l'opposé des résolutions du Conseil de Sécurité qui appellent à la négociation d'une solution politique et mutuellement acceptable, sur la base du réalisme et de l'esprit de compromis.

- Les positions adoptées par l'Union Africaine sur la question du Sahara Marocain, reprennent celles de l'Algérie et du « polissario », et ce malgré l'opposition et les réserves d'un grand nombre d'États Membres africains. Ce flagrant parti pris, à l'instigation de l'Algérie, est animé par le Secrétariat de l'Union Africaine, particulièrement le Département Paix et Sécurité, dirigé depuis plusieurs années, successivement par des diplomates algériens.

- Les dernières décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, hostiles au Maroc, foncièrement partiales et en déphasage avec les réalités du dossier, démontrent clairement l'absence totale de neutralité de cette organisation sur le dossier du Sahara Marocain, et l'impossibilité qu'elle puisse y jouer le moindre rôle ou y contribuer de quelque manière que ce soit.

- Cette organisation a préjugé, de manière biaisée, des résultats des négociations politiques menées sous les auspices exclusifs des Nations Unies, à travers l'admission en son sein d'une entité ne disposant d'aucun attribut de souveraineté.

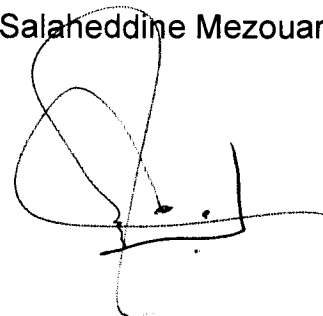
A la lumière de ce qui précède, je voudrais souligner que les tentatives de torpillage et les actions d'ingérence de l'Union africaine dans ce dossier, menacent sérieusement l'ensemble du processus politique mené sous les auspices des Nations Unies, et appuyé par l'ensemble des parties et de la communauté internationale, y compris les pays africains.

Aussi, le Maroc considère-t-il que toute tentative d'implication de l'Union Africaine dans ce dossier, ou d'interaction avec elle, serait une intrusion préjudiciable et inacceptable qui aurait des conséquences fatales sur les efforts onusiens dans la question du Sahara Marocain.

Enfin, le Royaume du Maroc demeure engagé de manière déterminée et active en faveur du processus de négociations en cours afin de parvenir à une solution politique, durable et mutuellement acceptable à ce différend régional, mené sous l'égide exclusive des Nations Unies, conformément aux résolutions successives du Conseil de Sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

Salaheddine Mezouar



Monsieur Ban Ki-Moon  
Secrétaire Général des Nations Unies  
New York

## Unofficial translation

New York, 24<sup>th</sup> April 2016

Mr. Secretary General,

You have been the recipient of a letter dated April 16, 2016, from the President of the African Union Commission, concerning the issue of the Moroccan Sahara.

In this regard, the Kingdom of Morocco would like to reiterate its categorical opposition to any involvement or role of the African Union in the Moroccan Sahara issue.

The Kingdom of Morocco expresses, once again, its strongest rejection of the repeated attempts of interference of the African Union in the consideration of the issue of the Moroccan Sahara by the Security Council, including its unjustified and baseless request, for an interaction between its "special envoy" Mr. Joaquim Chissano, and the Security Council.

The clear and firm position of the Kingdom of Morocco against any involvement of the African Union in the Moroccan Sahara issue, has been brought to your attention in the letter sent to you by His Majesty King Mohammed VI, in June 2013, and through the letters sent by the Minister Delegate for Foreign Affairs and Cooperation, Mrs. Mbarka Bouaida, on December 26, 2013, by the Permanent Representative of Morocco to the United Nations on 9 June and 1 July 2014 and by myself, on April 6<sup>th</sup>, 2015.

I take this opportunity to recall the legitimate reasons behind the position of the Kingdom of Morocco:

- The Moroccan Sahara issue falls exclusively within the competence of the United Nations since the failure of the Organization of African Unity to deal with this dispute.

- The negotiations process to reach a mutually acceptable political solution to the issue of the Moroccan Sahara is conducted under the exclusive auspices of the United Nations, in accordance with the successive resolutions of the Security Council. The latter does not confer, rightly, any role or mandate, of any nature whatsoever, neither to the African Union or to its Council for Peace and Security, in the United Nations' political negotiations process.

- By seeking to resurrect proposals and plans considered unachievable by the United Nations, and buried by the Security Council, the African Union aims to jeopardize the ongoing United Nations' efforts to solve this regional dispute.

- The credibility of the African Union in the Moroccan Sahara issue is compromised by its position that is completely at the opposite of the resolutions of the Security Council which call for negotiation of a mutually acceptable political solution, on the basis of realism and the spirit of compromise.

## Unofficial translation

- The positions taken by the African Union on the issue of the Moroccan Sahara, take up those of Algeria and the "polisario", despite the opposition and the reservations of many African Member States. This flagrant bias, at the instigation of Algeria, is led by the Secretariat of the African Union, particularly the Peace and Security Department, headed for several years, successively by Algerian diplomats.

- The latest decisions of the Peace and Security Council of the African Union, hostile to Morocco, fundamentally biased and out of step with the realities of the issue, clearly demonstrate the complete lack of neutrality of this organization on the Moroccan Sahara issue, and the impossibility that it can play any role in it or contribute in any manner whatsoever.

- This organization prejudged, in a biased manner, the outcome of the political negotiations under the exclusive auspices of the United Nations, by admitting, within its membership, an entity that has no attribute of sovereignty.

In light of the above, I would like to underline that the attempts to torpedo and the actions of interference of the African Union in this issue, seriously threaten the whole political process led under the auspices of the United Nations, and supported by all parties as well as the international community, including African countries.

Moreover, Morocco considers that any attempt to involve the African Union in this issue, or to grant it any opportunity for interaction, would be a harmful and an unacceptable intrusion that will have fatal consequences for the United Nations efforts in the issue of the Moroccan Sahara.

Finally, the Kingdom of Morocco remains committed and determined to actively support the ongoing negotiations' process to reach a political, durable and mutually acceptable solution to this regional dispute, conducted under the exclusive auspices of the United Nations, in accordance with successive resolutions of the Security Council.

Please accept, Mr. Secretary General, the assurances of my highest consideration.

Salaheddine Mezouar

H. E. Mr Ban Ki-Moon  
Secretary General of the United Nations  
New York